



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120001001

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Mathématiques

Présentation de la mention

La licence de Mathématiques prépare essentiellement aux masters de mathématiques ou d'informatique. Ceux-ci mènent aux carrières de l'enseignement et de la recherche et aux métiers de l'ingénierie mathématique. L'offre de formation de l'Université de Nice Sophia Antipolis comporte dix mentions dans le domaine Sciences, technologies, santé (STS). La mention Mathématiques est accessible par le portail « sciences fondamentales », où elle est regroupée avec les mentions Électronique, Informatique et Physique, dont elle partage une partie des enseignements des deux premières années (L1 et L2). Elle propose trois parcours : Mathématiques, Mathématiques-Informatique (MI) et Biologie-Informatique-Mathématiques (BIM). Ces deux derniers parcours ont des enseignements communs avec les licences d'Informatique ou de Sciences de la vie, jusqu'en troisième année (L3).

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	67
Nombre d'inscrits en L2	74
Nombre d'inscrits en L3	56
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	65 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention profite d'un environnement scientifique excellent et d'une offre de formation en master diversifiée : Mathématiques, Enseignement, Ingénierie mathématique ('Modélisation et calcul', 'Économie et finance'), Informatique. Le parcours Mathématiques repose sur l'acquisition d'une formation solide en mathématiques, complétée par des enseignements d'informatique et de physique. Le parcours MI comporte une moitié d'enseignements obligatoires (fondamentaux) en mathématiques et l'autre moitié en informatique ; les enseignements obligatoires du parcours BIM se répartissent entre mathématiques (42 %), biologie (30 %) et



informatique (28 %). L'équilibre des cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) est satisfaisant. Les enseignements sont mis en ligne, avec des possibilités d'auto-évaluation par des exercices. La part de l'enseignement de l'anglais, du semestre 2 (S2) au semestre 6 (S6), est correcte. L'apprentissage du travail en autonomie, de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, de la recherche d'information, de la rédaction de rapports, des présentations orales, du travail en équipe est assuré. L'évaluation des connaissances est faite par contrôle continu. Les unités d'enseignement (UE) acquises sont capitalisées et la validation d'un semestre dépend de la moyenne des notes des UE qui le composent. Les évaluations régulières des UE et de la formation sont exploitées par un comité de perfectionnement, qui se réunit avant chaque jury de semestre, en présence des délégués étudiants.

L'étudiant est suivi pendant toute sa scolarité par un enseignant référent, choisi en fonction de sa mention de licence, qui le rencontre au moins trois fois par an. Une réunion d'information sur les licences professionnelles (LP) est organisée à la fin du S3 et la présentation des masters est faite au S6. Les UE fondamentales peuvent être accompagnées de TD supplémentaires (UE renforcées). Un dispositif de tutorat est organisé, où des étudiants de master encadrent les étudiants de licence. Les UE fondamentales du S1 sont répétées au S2 pour faciliter le redoublement des étudiants en difficulté (semestre rebond).

Une réorientation entre les mentions du portail est très facile jusqu'à la fin de la L1, reste facile après le S3. En L3, le parcours Mathématiques a une variante qui prépare aux concours de professeur des écoles ou aux concours administratifs. Les accords Erasmus permettent les échanges avec les universités européennes. La quasi-totalité des étudiants diplômés de licence poursuit en master.

L'équipe pédagogique est multi-disciplinaire. Un responsable de parcours conseille les étudiants, préside les jurys, coordonne l'évaluation des enseignements et participe au conseil de perfectionnement, qui se réunit une fois par an pour faire le bilan de la formation et envisager les évolutions. Un projet de filière d'excellence, avec une sélection par concours, des UE optionnelles, une possibilité de stage et une bourse d'études, vise à attirer de très bons étudiants vers les masters de l'Université.

- Points forts :
 - Le dispositif d'aide à la réussite structuré (orientation active des futurs L1, suivi personnalisé des étudiants, UE fondamentales renforcées, assurant un soutien efficace, semestre rebond permettant un redoublement utile aux étudiants en difficulté).
 - La filière d'excellence permettant de retenir de très bons étudiants envisagée.

- Points faibles :
 - Le dossier incomplètement renseigné (Annexe descriptive au diplôme (ADD) absente, pas d'information sur l'UE de méthodologie du travail universitaire, sur l'organisation de stages, sur les intervenants extérieurs à la formation).
 - L'acquisition de compétences transversales (organisation, communication) et leur évaluation non mises en évidence.
 - Les chiffres concernant l'origine des étudiants, les effectifs des parcours, les flux entre mentions, le suivi des étudiants diplômés ou non diplômés, non renseignés.
 - Les passerelles vers des licences professionnelles axées sur l'utilisation de l'outil statistique non prévues.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de poursuivre l'effort de soutien aux étudiants en difficulté et d'encourager le parcours d'excellence. Il conviendrait de prévoir une possibilité de stage dans la formation. L'évaluation de l'acquisition de compétences transversales devrait être prévu. Des enseignements de méthodologie pourraient être proposés.